

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF N° : 414024000016216

Avis d'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au **Concours national restreint n°59/DEP/2025 portant Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 7/300 r. à Sidi Bou Khris, commune de Khraïcia** qu'à l'issu du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N° Pli	BET	Note Technique /10 pts (1)	Note de prestations /70 Pts (02)	Note financière Globale /20 pts (3)	Montant de l'offre DA/TTC	Montant après correction DA/TTC	NOTE CUMULEE = (1) + (2) + (3)	NIF
06	BEN AMRAOUI Nabil	06	58	20	15.930.000,00	15.930.000,00	84	187194300053120

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance, dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, des résultats de l'évaluation de leurs candidature et leurs offres technique et financière auprès du service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le BOMOP, ou le portail des marches publics auprès de la commission des marches de la wilaya d'Alger.